

COMISSÃO DA CEDEAO

**ECOWAS
COMMISSION**



**COMMISSION DE LA
CEDEAO**

Réunion du Comité Technique Spécialisé Agriculture, Environnement et Ressources en Eau

*pour la « validation d'un cadre réglementaire sur les engrais et le projet de
création d'une réserve alimentaire régionale »*

Abidjan, 27 Septembre 2012

RAPPORT FINAL

1. Sur invitation de la Commission de la CEDEAO, s'est tenue le 27 septembre 2012 à Abidjan, République de Côte-d'Ivoire, la Réunion du Comité Technique Spécialisé Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la CEDEAO.
2. La rencontre qui a réuni les Ministres de l'Agriculture des Etats membres de la CEDEAO a porté sur cinq points (i) l'examen de la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA et les perspectives pour 2013-2015 ; (ii) la création de la Réserve régionale de sécurité alimentaire, (iii) l'adoption de la réglementation sur les engrais ; (iv) le lancement de deux nouvelles initiatives en vue d'accélérer l'impact de l'ECOWAP/PDDAA : l'offensive régionale pour la relance soutenue et durable de la riziculture, et l'initiative « Faim Zéro en Afrique de l'Ouest », (v) l'examen des perspectives de récolte et de la situation alimentaire pour la campagne 2012-2013.
3. Les Etats membres suivants ont pris part aux travaux : Bénin, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Gambie, Guinée, Libéria, Mali, Niger, Sénégal, Togo.
4. Outre les Etats membres, ont participé à la Réunion les représentants des institutions régionales ou de coopération technique (Union africaine, CILSS, CORAF, IFDC, Hub Rural, ReSSAKS), les représentants des institutions internationales et des partenaires au Développement (Commission européenne, USAID, Espagne, CSAO, PAM, UNOPS), les représentants des organisations professionnelles agricoles (ROPPA, Réseau Bilital Maroobé, APSS, RECAO, CICB, AGRODIA, AFITO) et de la société civile (POSCAO, OXFAM).
5. La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions : (i) l'intervention du Docteur Ibrahim DIOMANDE, au nom du Ministre de l'Intégration Africaine, (ii) l'intervention de Monsieur Marc Lapodini ATOUGA, Commissaire chargé de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la CEDEAO, au nom du Président de la Commission de la CEDEAO, et (iii) l'allocution de Monsieur Kobenan Kouassi ADJOUANI, Ministre des Ressources Animales et halieutiques, représentant le Premier Ministre de la République de Côte-d'Ivoire.
6. Dans son allocution le représentant du Ministre de l'Intégration, le Docteur Ibrahim DIOMANDE, a souhaité le traditionnel Akwaba aux Ministres de l'Agriculture et à l'ensemble des participants. Il a ensuite rappelé l'importance des deux principaux sujets mis en discussion au cours de cette session, à savoir la constitution de la Réserve régionale

de Sécurité Alimentaire, et le cadre réglementaire régional sur les engrais. Il a estimé que l'aboutissement de ces deux sujets constituera une réponse appropriée aux défis du secteur agricole et aux crises alimentaires et nutritionnelles qui affectent la région.

7. Dans son allocution, le Commissaire en Charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau, Docteur Marc Lapodini ATOUGA, a au nom du Président de la Commission de la CEDEAO adressé ses remerciements et sa gratitude à son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte-d'Ivoire, et Président en exercice de la CEDEAO, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple ivoirien pour l'accueil et les facilités offerts pour la tenue de cette importante réunion. Il a rappelé les enjeux sous tendus par la mise en place d'une réserve régionale de sécurité alimentaire pour affronter les crises conjoncturelles, qui se transforment progressivement en crise structurelle. Il a insisté sur le caractère crucial d'un système de réserve dans un contexte marqué par une volatilité croissante des prix, et une variabilité accrue du climat avec des événements exceptionnels de plus en plus fréquents. Il a poursuivi son propos en rappelant l'enjeu que représente le développement de l'usage des engrais dans la stratégie d'intensification de l'agriculture régionale. A cette fin, il a insisté sur le rôle que jouera une réglementation commune pour assurer un approvisionnement en fertilisants de qualité. Après avoir remercié les Ministres et les Etats membres pour leur engagement, il a invité les Ministres à adopter les propositions soumises par les Experts pour aider la Commission de la CEDEAO à engager rapidement la mise en œuvre de ces deux chantiers.
8. Dans son allocution, Monsieur Kobenan Kouassi ADJOUMANI, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, intervenant au nom du Premier Ministre, a rappelé le contraste entre l'importance cruciale des produits vivriers dans l'agriculture et l'alimentation régionale et le faible soutien dont ils bénéficient. Il a précisé que l'agriculture ouest africaine a besoin d'un soutien public pour assurer la souveraineté alimentaire de la région et réduire sa dépendance à l'égard des importations. C'est dans ce contexte et cette perspective qu'il a situé l'importance des décisions que le Comité technique Spécialisé Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la CEDEAO s'apprête à instruire et à prendre. Il a terminé son propos en informant les participants sur l'avancement du processus PNIA en Côte d'Ivoire, et notamment sur les résultats positifs de la table ronde dans la mobilisation des ressources financières.
9. Le Comité Ministériel a entendu le rapport des experts sur les cinq points inscrits à l'ordre du jour et entendu la communication des partenaires au développement.

10. Invité à s'exprimer, le Représentant de l'Union européenne, Monsieur Geza STRAMMER, Chef de coopération de l'Union européenne en Côte – d'Ivoire a transmis les chaleureuses salutations des Commissaires européens en charge du développement et de l'aide humanitaire. Il a présenté les enjeux qui sous tendent l'initiative de la Commission européenne en faveur de la résilience, l'initiative AGIR Sahel. Il a salué les efforts de coordination des acteurs régionaux sous l'égide de la CEDEAO. Il a exprimé tout le soutien de l'union européenne à la démarche de la CEDEAO et assuré les Ministres du soutien coordonné dont bénéficieront les populations de la région.
11. Au nom des partenaires techniques et financiers signataires du Pacte régional de partenariat pour la mise en œuvre de l'ECOWAP, Madame Elena Bravo FABERNE, Conseillère de l'Ambassade d'Espagne en Côte d'Ivoire, a remercié la Présidence de la CEDEAO et les autorités de la République de Côte d'Ivoire d'avoir pris l'initiative de l'organisation de cette importante rencontre. Elle a salué les efforts de coordination et d'animation régionale impulsés par la Commission de la CEDEAO et permettant d'accélérer la mise en œuvre du PRIA dans le cadre du PDDAA. Elle a salué le projet de réserve régionale de sécurité alimentaire, en précisant qu'il s'agit d'un des plus grands défis de la politique agricole régionale, pour assurer la sécurité alimentaire des populations. Elle a insisté sur le processus qui a présidé à la conception de la Réserve, à travers un partenariat étroit entre la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS, avec une forte implication des acteurs professionnels et de la société civile autour d'une initiative concrète. Elle a insisté sur l'importance d'un fort engagement des acteurs de la région, et que viendra appuyer la Communauté internationale, dans le cadre du dialogue avec le G8 et le G20. Elle a salué les deux initiatives nouvelles proposées par la Commission de la CEDEAO. L'initiative riz répond aux enjeux d'une filière stratégique pour la souveraineté alimentaire de la région. L'initiative sur la sécurité alimentaire de proximité, « Faim Zéro », contribuera fortement au renforcement du leadership régional en matière de résilience. Elle permettra aux initiatives internationales et notamment AGIR Résilience de s'aligner et soutenir les efforts régionaux. Elle a conclu son propos en affirmant l'engagement ferme des partenaires à soutenir les efforts de la région en vue de la constitution de la réserve.
12. La Représentante de l'USAID, Madame Candace BUZZARD, Directrice du Bureau Agriculture pour l'Afrique de l'Ouest, a félicité la CEDEAO pour son leadership et ses initiatives en vue accélérer la mise en œuvre de l'ECOWAP et promouvoir ainsi une croissance économique et une sécurité alimentaire à travers l'agriculture régionale. Elle a rappelé la longue tradition de coopération entre les Etats Unis, les Etats membres et les institutions de la région CEDEAO. Elle a confirmé l'engagement

très intense des Etats Unis aux côtés de la région, dans le cadre de la mise en œuvre d'ECOWAP/PDDAA. Elle a rappelé l'initiative du Président OBAMA, *Feed the Future*, sa convergence avec l'ECOWAP/PRIA et a encouragé la région à poursuivre et intensifier ses efforts dans le sens de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du renforcement de la résilience.

13. Les Ministres ont ensuite procédé à l'examen du rapport et à un large échange de vues. Ces échanges de vue ont porté sur les différents thèmes soumis à leur appréciation.
14. Les discussions ont principalement porté sur la situation alimentaire et nutritionnelle régionale, jugée préoccupante, en dépit des efforts déployés par les pouvoirs publics et de la situation climatique globalement favorable. Plusieurs délégations ont particulièrement mis en exergue les risques acridiens, dans le contexte d'insécurité qui prévaut et perturbe la surveillance et la lutte contre les essaims.
15. Les ministres ont mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de la politique agricole régionale pour apporter des réponses durables, et de cibler ses instruments pour mieux répondre aux besoins des ménages ruraux les plus défavorisés. Considérant la complexité des enjeux alimentaires et nutritionnels, ils ont reconnu l'importance de développer des approches multisectorielles permettant de renforcer les moyens d'existence des ménages, de construire la résilience et de satisfaire les besoins sociaux de base.
16. Dans ce contexte, les Ministres ont pris acte du bilan relatif à l'ECOWAP et félicité la Commission de la CEDEAO pour les efforts déployés en vue de la mise en œuvre de la politique agricole régionale. Ils ont invité la Commission à intensifier son appui à la mise en œuvre des PNIA, et à s'assurer d'une mise en œuvre équilibrée de l'ensemble des programmes prévus dans le Programme régional d'Investissements.
17. A cette fin, le Comité Ministériel se réjouit de la mise en place prochaine de l'Agence régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation et invite la Commission de la CEDEAO à la doter de ressources et humaines et financières en phase avec ses missions. Il invite aussi la Commission et la BIDC à accélérer la mise en place des procédures permettant au Fonds ECOWADF d'engager les premiers financements.
18. Les Ministres ont décidé d'adopter la création de la Réserve régionale de sécurité alimentaire compte tenu du caractère crucial que revêt cet instrument pour la gestion des crises alimentaires et la promotion de la solidarité régionale, et plus largement dans le cadre des outils de réponses aux catastrophes naturelles. Ils ont invité la Commission à engager sans délai sa mise en place. Ils souhaitent voir la Commission

engager un dialogue avec le Tchad et la Mauritanie afin de définir des modalités de coopération technique dans ce domaine. Les Ministres demandent à la Commission de finaliser le dispositif institutionnel de façon à assurer un leadership de la CEDEAO, tout en assurant une forte implication des institutions et acteurs régionaux, dans le pilotage et la gestion de la Réserve. Ils invitent la Commission (i) à s'appuyer sur les capacités techniques et les infrastructures des Etats membres, y compris les infrastructures portuaires, (ii) à diversifier progressivement les produits stockés pour répondre à la diversité des systèmes alimentaires, ainsi qu'aux besoins spécifiques des éleveurs (aliments du bétail), (iii) à privilégier les approvisionnements auprès des producteurs régionaux, en particulier dans pays qui deviennent structurellement excédentaires, (iv) à intensifier les appuis à tous les pays de la région en vue de déployer des systèmes d'information fiables et indépendants, permettant de produire des analyses détaillées de la vulnérabilité.

19. Ils ont insisté sur l'importance de déployer l'ensemble de la stratégie de stockage, incluant les stocks nationaux et les stocks de proximité. A cette fin, et compte tenu des coûts de la solidarité régionale dans ce domaine, les Ministres s'engagent à saisir les instances statutaires de la CEDEAO afin de définir des mécanismes financiers nouveaux permettant à la région d'éradiquer la faim et la malnutrition tout en assurant sa souveraineté. Par ailleurs, pour marquer leur engagement autour de la Réserve régionale, les Ministres se sont engagés au nom de leur Gouvernements, à fournir des contributions en nature à hauteur de la moitié du stock initial selon une clé de répartition équitable entre les Etats membres.
20. Les Ministres invitent les Partenaires Techniques et Financiers à accompagner les efforts de la région, dans l'esprit des engagements du Sommet du G20 de Cannes, et à privilégier le dispositif retenu par la région pour canaliser leurs appuis, dans un souci d'efficacité et de bonne gestion de la Réserve régionale de sécurité alimentaire.
21. D'une façon plus générale et dans un souci de cohérence et afin d'améliorer la gouvernance, ils ont invité la Communauté internationale à reconnaître le leadership ouest africain incarné par la CEDEAO, et l'ensemble des acteurs de la région, et à aligner les initiatives en matière de sécurité alimentaire autour des approches développées par l'Afrique de l'Ouest.
22. Considérant l'importance des enjeux liés à l'amélioration de la productivité, les Ministres se sont félicités du cadre réglementaire des engrais dans l'espace communautaire. Ils ont validé les textes relatifs aux réglementations communes et se sont engagés à : (i) explorer les meilleures conditions d'utilisation des engrais dans les Etats membres ; (ii) soutenir davantage la recherche et la vulgarisation sur les engrais ;

(iii) renforcer les capacités des laboratoires de référence identifiés pour le contrôle de la qualité des engrais dans l'espace CEDEAO ; (iv) renforcer les exigences techniques de transport et de stockage des engrais ; et enfin, (v) poursuivre la mise en place des Comités nationaux chargés du contrôle des engrais. Les Ministres ont souhaité voir la Commission de la CEDEAO appuyer les Etats membres pour assurer une communication adéquate des règlements adoptés auprès des acteurs concernés.

23. Les Ministres ont aussi débattu des enjeux de la riziculture ouest africaine et de ses perspectives. Ils ont salué l'initiative de la Commission en vue de coordonner et déployer les efforts réalisés par les Etats membres pour faire face aux effets de la crise de 2008 née de la flambée des prix des produits de base, en vue de relancer la production du riz et structurer des filières efficaces. A cet effet, ils ont adopté l'offensive régionale pour la relance durable de la riziculture ouest africaine. Ils ont recommandé la mise en place d'instruments de politiques adaptés, pour en garantir le succès, notamment : (i) la mise en place d'un dispositif de pilotage, de coordination et d'exécution qui implique tous les acteurs ; (ii) la mise en place d'un dispositif de financement adapté, avec des taux de crédits accessibles aux petits producteurs ; (iii) le développement des achats institutionnels avec des prix garantis pour les producteurs ; (iv) la mobilisation du secteur privé ; (v) le développement de la communication et du marketing autour du riz local.

24. Les Ministres se sont engagés à poursuivre et intensifier le dialogue avec les Ministères du Commerce et les autres départements ministériels, et ont invité la Commission à en faire de même, afin de doter le secteur rizicole d'instruments de protection et de défense commerciale aux frontières cohérents avec les ambitions de la région.

25. Les Ministres ont invité la Commission de la CEDEAO à détailler la stratégie proposée et à engager un processus équivalent à celui du riz, pour les autres filières stratégiques inscrites dans le PRIA (Elevage, maïs, manioc, produits halieutiques).

26. Les Ministres ont examiné l'opportunité d'engager la région dans une initiative de sécurité alimentaire et nutritionnelle de proximité, appelée « Faim Zéro en Afrique de l'Ouest ». Considérant que plusieurs pays sont déjà engagés dans cette voie, ils ont accueilli très favorablement cette initiative avec l'espoir qu'elle permette de développer des approches renouvelées et plus efficaces pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le cadre de la mise en œuvre des PNIA et du PRIA, et in fine garantir le droit à l'alimentation de chaque citoyen de la région. Aussi, ils se sont engagés à mobiliser les Chefs d'Etats et de

Gouvernements en vue de porter l'initiative au plus haut niveau et d'en assurer le leadership.

27. Les Ministres se sont engagés à s'appuyer sur cette initiative et réformer la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en travaillant autour de trois axes : (i) une implication forte des populations au niveau local, et tout particulièrement des femmes et des groupes vulnérables et une forte articulation des politiques nationales et régionales, pour appuyer les stratégies locales ; (ii) une approche intersectorielle permettant de travailler de façon cohérente sur le renforcement des moyens d'existence durables des ménages pauvres, et la mise en place de filets de protection sociale ; (iii) une articulation forte entre les mesures de court terme et les mesures de moyen et long termes. ;
28. Ils ont invité la Commission de la CEDEAO à préparer une stratégie régionale inclusive permettant de mobiliser l'ensemble des acteurs autour de cet objectif stratégique. Ils attendent de cette stratégie, qu'elle offre un cadre de gouvernance qui assure la cohérence et la pertinence des interventions de l'ensemble des acteurs publics, socioprofessionnels et non gouvernementaux. Les Ministres invitent la Communauté internationale à canaliser les différentes initiatives autour de cette stratégie régionale.
29. Enfin, les Ministres ont pris bonne note des perspectives de récolte et de la situation alimentaire et nutritionnelle, présentée par le CILSS. Ils ont décidé : (i) d'assurer un suivi rapproché des zones à risques, et notamment d'appuyer les pays situés sur la ligne de front au regard des attaques acridiennes ; (ii) de développer une concertation soutenue dans le cadre du RESOGEST entre les structures nationales en charge des stocks, ainsi que les ONG et organisations internationales qui réalisent des opérations d'achats dans les pays, pour coordonner les opérations de reconstitution des stocks de sécurité, de façon à éviter d'accentuer les tensions sur les prix des produits céréaliers qui résulterait d'achats massifs et simultanés ; (iii) de développer des outils pour prévenir les effets d'une variabilité croissante du climat. Ils ont invité les Institutions régionales compétentes à appuyer leurs efforts dans ce sens.
30. En conclusions, les Ministres, réunis en Comité Technique Spécialisé Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la CEDEAO, approuvent les initiatives présentés par la Commission de la CEDEAO dans le cadre de la mise en œuvre de l'ECOWAP. Ils recommandent au Conseil des Ministres de la CEDEAO
- a. D'adopter le cadre réglementaire régional sur les engrais ;**
 - b. D'adopter la création de la réserve régionale de sécurité alimentaire et d'allouer un budget conséquent pour son démarrage dès 2013**

**Fait à Abidjan le 27 Septembre 2012.
Pour le comité
Le Président**

MOTION DE REMERCIEMENTS

Les Ministres participants à la « **Réunion du Comité Technique Spécialisé Agriculture, Environnement et Ressources en Eau, en vue de la validation du projet de réserve régionale de sécurité alimentaire et des projets de textes réglementaires sur les engrais** », tenue à Abidjan le 27 Septembre 2012, expriment leur profonde gratitude à Son Excellence, Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, au gouvernement et au peuple ivoirien, pour l'accueil chaleureux, l'hospitalité et toutes les facilités mises à leur disposition et qui ont grandement contribué au succès de leur réunion.

**Fait à Abidjan,
Le 27 Septembre 2012
Les participants**